

Objectifs et préoccupations

SOS ! Un appel de détresse, pour toi, belle plaine située entre Riddes et Martigny !

Nous osons lancer ce cri du cœur tant les décisions prises à ton endroit sont incompréhensibles.

Le Rhône, plus ou moins contenu jusqu'à aujourd'hui par les œuvres gigantesques, R1, R2, des générations précédentes, prend de l'ampleur, devient menaçant et le volume de ses eaux ne correspond plus à la réalité calculée d'une époque.

Un hôte non désiré nommé "réchauffement climatique" s'est invité dans le débat. La retenue des barrages ne suffira plus. Les conditions ont changé incontestablement et l'épée de Damoclès suspendue sur nos têtes ne tient plus qu'à un fil.

Des secteurs décrétés d'urgence, il y a un quart de siècle, Sierre Chippis, Riddes Martigny et Fully, par négligence, par désinvolture, par suffisance, ne sont plus considérés comme des priorités sécuritaires. Des milliers de personnes prient pour que ce majestueux fleuve ne s'agite pas et continue de serpenter tranquillement dans la vallée. Mais concrètement :

A-t-on le droit de laisser, en plaine, s'ériger des constructions dans les zones rouges et ne rien entreprendre pour protéger ses habitants ?

A-t-on le droit de bafouer les citoyennes et citoyens qui, par vote populaire en 2015, ont accepté les subventions de la Confédération pour leur sécurité ?

A-t-on le droit de dépenser, pendant 20 ans, des sommes considérables pour des études de faisabilité et de les rejeter négligemment d'un revers de la main ?

A-t-on le droit de désavouer d'éminents scientifiques, spécialistes de l'hydrographie et de l'hydrologie pour s'accommoder de l'analyse sommaire d'un spécialiste de l'immobilier ?

A-t-on le droit de bloquer un projet et de faire cavalier seul, alors que l'entente Vaud – Valais était signée ?

A-t-on le droit de prévoir une fin des travaux en 2062, alors que la météo si changeante prévoit des crues capricieuses et dévastatrices ?

A-t-on le droit de compter sur Dame Chance pour que les eaux ne pénètrent pas dans les maisons ?

A-t-on le droit de transformer à nouveau nos zones agricoles de la plaine en marécage ?

A-t-on le droit de laisser villas et Bains de Saillon se faire envahir par les eaux ?

A-t-on le droit de consentir aux déprédations d'eaux sournaises dans la plaine, vers la gare et les zones commerciales de Riddes ?

A-t-on le droit de permettre à cette vague envahissante de glisser au Sud de l'autoroute pour submerger la gare, les dépôts et les villas de Saxon ?

A-t-on le droit d'admettre que ce débordement recouvre en grande partie la zone habitée et artisanale de Martigny, avec un refoulement jusqu'à Charrat ?

A-t-on le droit d'accepter que des milliers d'habitants de la plaine de Fully, en état de choc, errent vers le coteau à la recherche d'un logement, pendant qu'une surface considérable de la commune est submergée par l'eau retenue d'un barrage naturel aux Follatères ?

Nous martelons un « non » de résistance, un « non » de bon sens, un « non » de sécurité et nous prôtons des mesures anticipées, urgentes, réfléchies, et réalisables.

Voilà pourquoi notre Association, véritable démarche citoyenne, s'est créée.